

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Saison 2018/2019



LA POLITESSE

c'est le respect d'autrui

LE COURAGE

c'est de faire ce qui est juste

LA SINCERITE

c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

L'HONNEUR

c'est d'être fidèle à la parole donnée

LA MODESTIE

c'est de parler de soi-même sans orgueil

LE RESPECT

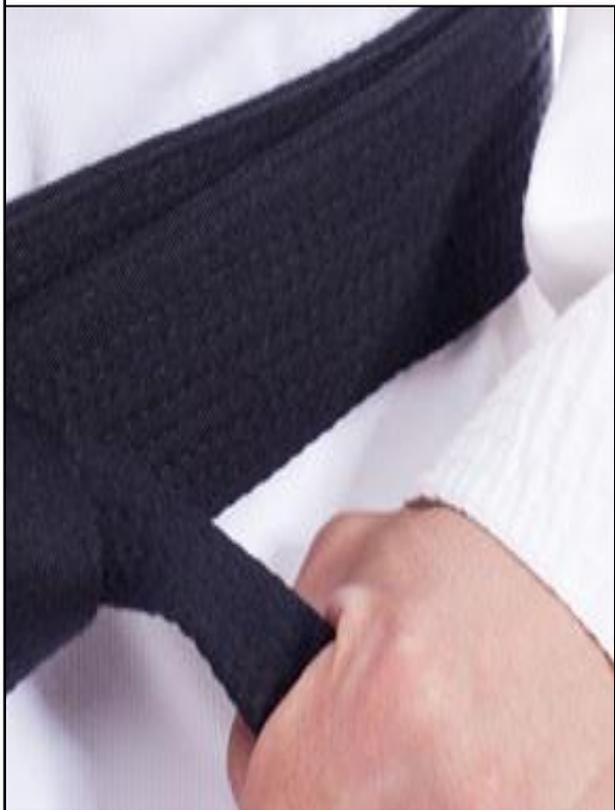
sans respect aucune confiance ne peut naître

LE CONTROLE DE SOI

c'est de savoir se taire lorsque monte la colère

L'AMITIE

c'est le plus pur des sentiments humains



JU.do 
-jitsu
HAUTS DE FRANCE

**FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
COMITE DU NORD**

20 Avenue Saint Roch BP 10117 59302 VALENCIENNES CEDEX

Tél : 03.27.47.96.55 . Fax : 03.27.47.35.88

Courriel : fsgt59@wanadoo.fr - site : www.fsgtnord.org

DATES ET LIEUX

SIN LE NOBLE, complexe sportif Jean Mercier Rue Arthur Rimbaud

Samedi 23 mars 2019

Cadets/cadettes : pesée de 14h à 14h30

Seniors masculins et seniors féminines : pesée de 14h30 à 15h

Kyus cadets cadettes : pesée de 15h30 à 16h

Attention ! Les cadets , ceintures de couleur, qui seront montés sur le podium des individuels seront directement sélectionnés pour la coupe de France individuelle KYUS

Dimanche 24 mars 2019

Poussines : pesée de 8h30h à 9h

Poussins : pesée de 9h à 9h30



Championnat de France individuel
pour les poussines et les poussins.
Plus de mixité

DOUCHY LES MINES, Salle Raymond Doille Rue Anatole France

Samedi 4 mai 2019

Vétérans masculins et vétérans féminines : pesée de 14h à 14h30

Benjamines : pesée de 14h à 14h30

Benjamins : pesée de 15h à 15h30

Dimanche 5 mai 2019

Juniors masculins et juniors féminines : pesée de 8h30 à 9h

Minimes féminines : pesée de 8h30 à 9h

Minimes masculins : pesée de 9h à 9h30

Kyus juniors/seniors masculins et féminines : pesée de 10h30 à 11h

Attention ! Les cadets , ceintures de couleur, qui seront montés sur le podium des individuels seront directement sélectionnés pour la coupe de France individuelle KYUS



Vérifier les horaires de pesée de toutes les catégories sur le site, sur votre adresse mail ou par téléphone, le vendredi avant les championnats (à partir de 10h).

Suite aux engagements, ils pourraient être modifiés.

CHALLENGE



JEUNES

POUSSIN(E)S - BENJAMIN(E)S

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer au Championnat Régional, chaque combattant doit :

- Figurer sur la liste des qualifiés du challenge jeunes (avoir participé à au moins 3 interclubs)
- Avoir son carton de licence avec photo et date d'homologation
- Présenter son livret de judoka (datant de - de 8 ans) en règle avec :
 - L'identité du combattant, sa photo et la signature
 - Le timbre judo de 4 euros
 - Un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition ou pour toute licence renouvelée, le certificat de la saison précédente si le questionnaire et attestations ont été présentés au club. Cocher le cas sur la licence.
 - Les grades signés par l'enseignant (vérifier les minima)
 - Le nom du club d'appartenance

CATEGORIES D'AGE - DE POIDS MINIMUM DE CEINTURES

POUSSINES/POUSSINS	BENJAMINES/BENJAMINS
Né(e) en 2009/2010	Nées en 2007/2008
Blanc/jaune	Jaune/orange

☞ Pour les catégories de poids des différents championnats, voir la plaquette des épreuves fédérales ou <http://judofsgt.org/>

ENGAGEMENTS

Utiliser la feuille de pesée spéciale championnat jointe au dossier signée par l'enseignant. **NOTER LES NOMS OBLIGATOIREMENT EN MAJUSCULES**



Les enseignants sont responsables de l'engagement des judokas en compétition, aucune inscription non signée par l'enseignant ne sera acceptée.

CONSEIL SPORTIF

LE CONSEIL SPORTIF est mis en place pour les poussins, benjamins et les minimes, selon le processus suivant :

Chacun des conseillers (1 par participant) a la possibilité de demander un temps mort et un seul de 15 secondes , à l'issue d'un matte, en levant un drapeau rouge ou blanc correspondant à la couleur de la ceinture de son élève.

L'arbitre accorde le temps mort qui est comptabilisé et indique aux combattants qu'ils peuvent rejoindre leur conseiller, une fois leur tenue rajustée.

Seules des indications verbales peuvent être échangées, aucun contact physique n'est autorisé.

A l'issue du signal marquant la fin des 15 secondes, les combattants devront regagner immédiatement leur emplacement de combat.

Les conseillers devront rester assis sur leur chaise durant la totalité des combats. En dehors des temps morts, il leur est interdit d'échanger paroles ou gestes avec leur élève et les arbitres.

Le responsable de la manifestation a la possibilité d'écarter, pour un combat ou pour la durée de la manifestation, les conseillers dont le comportement déroge à cette réglementation.



Les conseillers (un par club) devront se procurer un bracelet auprès du responsable de la compétition sur présentation de leur licence.

STAGE DE JUDO

Comme chaque année, un stage est organisé pour tous les médaillés.

Une invitation leur sera donnée le jour des championnats, la confirmation devra être faite sur place

Poussin(e)s : mercredi 3 avril 2019 Benjamin(e)s : mercredi 5 juin

Dojo Pierre Cucheval - Complexe sportif Ladoumègue rue J. Baptiste Lebas AUBY
Accueil de 9h30 à 10h Fin du stage : 16h



Championnats régionaux pour minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans féminins et masculins

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer aux Championnats régionaux chaque combattant doit

- Avoir son carton de licence plastifié avec photo et date d'homologation *
La case concernant le certificat médical doit être cochée sur la licence
- Présenter son livret du judoka (datant de moins de 8 ans) en règle :
 - Identité du combattant, photo et signature
 - Le timbre judo de 4 euros.
 - Grades signés par l'enseignant.
 - Inscription du club d'appartenance.
- Présenter un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition ou pour toute licence renouvelée, le certificat de la saison précédente si le questionnaire et attestations ont été présentés au club. Cocher le cas sur la licence.

* Date d'homologation : pour être inscrit aux championnats, la licence doit être homologuée depuis au moins :

7 JOURS PLEINS AVANT LA DATE DE COMPETITION

CATEGORIES - GRADES

Seniors F/ M (1998 et avant)	Ceinture Verte
Juniors F/M (1999, 2000 et 2001)	Ceinture Verte
Cadettes/Cadets (2002, 2003 et 2004)	Ceinture Verte
Minimes F/ M (2005 et 2006)	Ceinture Orange
Vétérans F (1989 et avant, 2 catégories)	Ceinture verte
Vétérans M (de 1989 à 1960, 6 catégories)	Ceinture verte

Attention, le sur classement des cadets 3 dans la catégorie Junior est autorisé.
Impératif : présentation d'un certificat médical de sur classement de moins de 3 mois.

☞ Pour les catégories de poids des différents championnats, voir la plaquette des épreuves fédérales ou <http://judofsqt.org/>

ENGAGEMENTS

Feuilles de pesée

Les noms et prénoms ainsi que le grade des combattants engagés devront être obligatoirement inscrits en majuscules et très lisiblement (et si possible dactylographiés) sur les feuilles de pesée spéciales championnat signées du professeur

ENGAGEMENTS

Pour une bonne organisation et gestion des manifestations, nous vous demandons donc de bien vouloir renseigner par mail, fax, courrier, le nombre de participants par catégories, sur les feuilles jointes

Les feuilles de pesée et les feuilles d'engagement des clubs spéciales championnat peuvent être téléchargées sur le site du comité
www.fsgtnord.org

Comité du Nord F.S.G.T 20, Avenue Saint Roch - BP 10117
59302 VALENCIENNES Cedex

Tél : 03.27.47.96.55 . Fax : 03.27.47.35.88

Courriel : fsgt59@wanadoo.fr - site : www.fsgtnord.org

Les enseignants sont responsables de l'engagement des judokas en compétition,
aucune inscription non validée par l'enseignant ne sera acceptée

COUPE DE FRANCE FSGT DES ÉQUIPES DE CLUBS

DIMANCHE 21 avril 2019 à PARIS

Les clubs qui souhaitent présenter une équipe au championnat de France sont priés de se faire connaître auprès du comité **pour le 1^{er} avril 2019** au plus tard afin d'organiser, si nécessaire, une sélection régionale.

Possibilité pour les petits clubs de se regrouper en une « Entente » pour former une équipe voir plaquette des épreuves fédérales

RELATION GRADES / CHAMPIONNATS

La relation Grade / Championnats sera appliquée aux Championnats à partir de cadets & cadettes jusqu'aux vétérans.

Ne pas oublier d'inscrire le grade des judokas sur la feuille de pesée

KYUS

CEINTURES DE COULEUR marron / bleue / verte / orange

Cette compétition permet de valoriser les judokas qui ont commencé le judo depuis peu ou les judokas qui ne pratiquent pas la compétition de haut niveau.

N'hésitez pas à les engager, ils peuvent vous rapporter des titres supplémentaires.

**KYUS INDIVIDUELS : Coupe régionale et Coupe de France FSGT
Cadets/Cadettes - Juniors/Seniors Féminines et Masculins**

SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

La commission de sélection se réunira après chaque championnat. La liste des sélectionnés sera envoyée dans les clubs et mises sur le site très rapidement, nous demandons au responsable du club de confirmer la participation de ses judokas le plus rapidement possible.

Demande de bonus

Les champions de France FSGT individuels sortants peuvent être dispensés des épreuves éliminatoires (Région) à condition qu'ils soient restés dans la même catégorie de poids et d'âge. Ils seront alors sélectionnés comme Bonus.

Obligation de remplir le document joint et de l'envoyer avant les championnats, le jour même, il ne sera pas accepté.

Demande de hors-quota

Pour un judoka qui serait malade ou blessé et que le club souhaiterait qu'il soit sur la liste des sélectionnés.

Obligation de remplir le document joint et de joindre un certificat médical.

Demande de hors-quota exceptionnel

Pour un judoka qui aurait fait une contre performance et que le club souhaiterait emmener au championnat. **A demander le jour même du championnat**, document à remplir juste après la compétition.

L'ensemble des règles relève de l'application du Code Sportif du Judo FSGT

STAGE MINIMES

Un stage est organisé pour tous les médaillés le mercredi 5 juin

Une invitation leur sera donnée le jour des championnats, la confirmation devra être faite sur place

Dojo Pierre Cucheval - Complexe sportif Ladoumègue rue J. Baptiste Lebas AUBY
Accueil de 9h30 à 10h Fin du stage : 16h

SUR CLASSEMENT

Le **sur classement d'âge** est autorisé pour les Juniors Féminins et Masculins qui désirent combattre en seniors (compétition individuelle ou par équipe).

Le sur classement des cadets 3 dans la catégorie Junior est autorisé. Impératif : présentation d'un certificat médical de sur classement de moins de 3 mois.

Interdit pour les autres catégories.

Le **sur classement de poids** est exclusivement autorisé pour les compétitions par équipes :

- limité à un seul pour les Juniors et les Seniors.
- Interdit pour toutes les autres catégories d'âge

En équipe, le **double sur classement** (âge et poids) est exclusivement autorisé pour les Juniors combattant dans une équipe Senior.

COACHS

- Le coach ou le conseiller doit être licencié ne peut s'adresser qu'à son combattant.
- Il devra se procurer un bracelet auprès du responsable de la compétition sur présentation de sa licence.
- Un seul responsable par club sera autorisé à franchir la zone de compétition
- Une tenue stricte sera exigée. Le judogi est interdit
- Les coaches sont autorisés à partir des cadettes et cadets.
- Pour les minimes conseil sportif

Chacun des conseillers (1 par participant) a la possibilité de demander un temps mort de 15 secondes, à l'issue d'un matée, en levant un drapeau rouge ou blanc correspondant à la couleur de la ceinture de son élève.

L'arbitre accorde le temps mort qui est comptabilisé et indique aux combattants qu'ils peuvent rejoindre leur conseiller, une fois leur tenue rajustée.

Seules des indications verbales peuvent être échangées, aucun contact physique n'est autorisé.

A l'issue du signal marquant la fin des 15 secondes, les combattants devront regagner immédiatement leur emplacement de combat.

Les conseillers devront rester assis sur leur chaise durant la totalité des combats. En dehors des temps morts, il leur est interdit d'échanger paroles ou gestes avec leur élève et les arbitres.

Le responsable de la manifestation a la possibilité d'écarter, pour un combat ou pour la durée de la manifestation, les conseillers dont le comportement déroge à cette réglementation.